

Avec un volume annuel d'achat de l'ordre de 80 millions d'euros hors taxes, le Département est désormais soumis à l'obligation réglementaire d'établir et de publier son **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables**, qui s'impose aux collectivités dès lors que le montant total annuel de leurs achats atteint 50 millions d'euros.

Si ce SPAR est le premier exercice du genre pour notre collectivité, le développement durable est, de longue date, un **marqueur fort de la politique d'achat du Département** : sans attendre l'obligation nouvelle qui a conduit à élaborer ce Schéma, l'intégration des considérations environnementales et sociales dans les marchés du Département a été systématisée depuis plusieurs années et **80% des consultations lancées en 2022, et dont le profil le permettait, prévoient des spécifications, clauses ou critères en ce sens.**

50 actions pour un achat public plus durable

Au-delà de ce chiffre, on en donnera quelques illustrations : le Département a conclu un marché global de performance énergétique, qui permet de réduire très fortement les consommations d'énergie sur les bâtiments, et a lancé un marché global de performance environnementale qui intégrera les économies énergétiques, la biodiversité, une gestion économe de l'eau... ; pour les routes, la réutilisation des matériaux est généralisée depuis plusieurs années ; pour ses véhicules, le Département s'attache à « verdir » sa flotte, et applique le même niveau d'exigence aux transporteurs auxquels il fait appel ; sur le plan social, l'utilisation de la clause d'insertion a suscité 30 000 heures d'insertion en 2022 ; sur le plan économique, l'allotissement est de règle, pour faciliter l'accès des TPE et PME aux marchés...

Olivier LEBRETON
Vice-Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Mais l'exemple le plus significatif concerne l'alimentation, à destination des collégiens – et par extension des élèves du 1^{er} degré et des lycéens – comme des séniors : le Département a créé un groupement de commandes impliquant les collèges, collectivités et EHPAD pour la fourniture de viande bovine labellisée, et lancé une mise en concurrence qui a permis de regrouper les besoins, de garantir aux éleveurs des volumes de commandes et de développer une filière vertueuse autour du label Rouge Grand Bœuf, qui fédère 35 éleveurs de Touraine, et permet de fournir les 62 adhérents en viande de qualité. Pour cette opération exemplaire, dans une logique de « gagnant – gagnant », le Département a reçu divers prix, dont le Prix Territoria d'Or 2022, au titre des actions en faveur de l'environnement et le Prix d'Argent Territoires de la Good Economie dans la catégorie « Favoriser l'impact social ».

Ce Schéma est donc le prolongement des actions engagées, et sera la feuille de route du Département pour approfondir sa contribution aux enjeux du développement durable dans les prochaines années. Parallèlement à ce Schéma, le Conseil départemental s'est également prononcé sur divers Schémas et documents d'orientation relatifs aux transitions, et a mis en place une Direction des transitions écologique et énergétique, preuves s'il en est de l'importance des enjeux de développement durable pour notre Département.

On notera que, tel qu'il est abordé dans le code de la commande publique, un tel schéma n'aborde le développement durable que sous l'angle social d'une part, et environnemental d'autre part, omettant ainsi, à notre sens, le volet économique. Aussi, l'option retenue a été d'intégrer également cette dimension au périmètre du schéma, conduisant à retenir l'intitulé de **Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) du Conseil départemental d'Indre-et-Loire : 50 actions pour un achat public durable.** Enfin, conformément à la réglementation, un bilan sera établi tous les deux ans, qui permettra d'en suivre l'exécution.

Nadège ARNAULT
Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Une stratégie de la Feuille de route des Transitions

Le Schéma de promotion des achats responsables 2024-2028 du Département d'Indre-et-Loire, tout comme la Stratégie Bas Carbone et le Schéma des Espaces Naturels Sensibles et de la Biodiversité 2024-2033 s'intègrent dans la feuille de route du Conseil départemental en faveur des transitions écologiques et énergétiques, soumise à l'Assemblée départementale du 1^{er} décembre 2023.

Cette démarche ambitieuse, articulée autour de 10 ambitions et 42 défis, vise à répondre aux grands enjeux environnementaux et sociétaux dans les domaines relevant des compétences du Département.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Conseil départemental
Service de la Transition XXXXXXXX

XXXXXXXXXX, chef du service
✉ XXXXXXXXXXXX@departement-touraine.fr

XXXXXXXXXX, chargée de mission XXXXXXXX
✉ XXXXXXXXXXXX@departement-touraine.fr

☎ 02 47 XX XX XX

TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Place de la préfecture
37927 Tours Cedex 9



www.touraine.fr

Schéma de promotion des achats responsables

50 actions pour un achat public plus durable 2024 – 2028



TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT

Le Schéma de promotion des achats responsables 2024 – 2028



L'article L2111-3 du Code de la commande publique dispose que :

« Les collectivités territoriales (...) adoptent un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables lorsque le montant total annuel de leurs achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire. »

Ce schéma détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire. Il est rendu public notamment par une mise en ligne sur le site internet, lorsqu'il existe, des pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices (...).

Ce schéma comporte des indicateurs précis, exprimés en nombre de contrats ou en valeur et publiés tous les deux ans, sur les taux réels d'achats publics relevant des catégories de l'achat socialement et écologiquement responsable parmi les achats publics réalisés par la collectivité ou l'acheteur concerné. Il précise les objectifs cibles à atteindre pour chacune de ces catégories, notamment ceux relatifs aux achats réalisés auprès des entreprises solidaires d'utilité sociale agréées (...), d'une part, ou auprès des entreprises employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables, d'autre part. »

Renforcer la prise en compte de considérations environnementales et sociales dans les marchés du Département

Auparavant fixé à 100 millions d'euros, le seuil à partir duquel ce schéma doit être bâti et publié a été ramené à 50 millions d'euros en 2023 ; ainsi, le Département est amené, désormais, à bâtir son Schéma, qui, après adoption par l'Assemblée départementale, est publié sur le site internet du Département. Il fera l'objet d'une actualisation au terme de la deuxième année.

L'élaboration de ce schéma a donné lieu à de nombreuses concertations, dans la recherche permanente d'un équilibre entre les différentes préoccupations qui entourent les processus de commande publique.

Ce schéma est découpé en 3 axes thématiques, correspondant aux 3 « piliers » du développement durable, auxquels s'ajoute un axe transversal consacré aux moyens et méthodes.

Chaque axe recouvre plusieurs objectifs, déclinés en actions, avec des indicateurs et objectifs cible. Chaque objectif se rattache à un ou plusieurs des « objectifs de développement durable » (ODD), également nommés « Objectifs mondiaux », adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030.

3 axes thématiques correspondant aux 3 « piliers » du développement durable

Opération « le Grand Bœuf Solidaire (Achat de viande bovine distribuée à la Banque Alimentaire pour les bénéficiaires en situation de précarité).



— AXE 1 La commande publique comme outil de cohésion sociale

Le plan national pour les achats durables 2022-2025 (PNAAD) fixe pour objectif que 30% des contrats de la commande publique intègrent une considération sociale (insertion des publics éloignés de l'emploi et de personnes en situation de handicap, lutte contre les discriminations, respect des exigences éthiques ou équitables...) en 2025. Pour y parvenir, l'acheteur public peut jouer sur la définition du besoin, des clauses à dimension sociale, la réservation de marchés ou de lots aux opérateurs qui emploient majoritairement des travailleurs handicapés ou défavorisés ou aux entreprises solidaires d'utilité sociale, un critère d'attribution, une variante...

Dans le cadre du présent Schéma de promotion des achats responsables, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a retenu 4 objectifs à dimension sociale.

- Objectif 1 : Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Objectif 2 : Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Objectif 3 : Contribuer à l'égalité femmes / hommes
- Objectif 4 : Favoriser un achat éthique et responsable

— AXE 3 Une commande publique responsable envers les entreprises

La volonté d'exemplarité du Département s'exprimera également sur le plan économique : en effet, bien que cette dimension du développement durable ne figure pas stricto sensu dans le périmètre imposé du Schéma, le Département a choisi de lui consacrer un des axes thématiques, marquant ainsi sa volonté de responsabilité et d'exemplarité.

C'est à travers cette commande publique responsable envers les entreprises que le Conseil départemental d'Indre-et-Loire a retenu 3 objectifs.

- Objectif 8 : Renforcer l'efficacité de la commande publique
- Objectif 9 : Rendre les marchés accessibles à un maximum d'entreprises
- Objectif 10 : Accompagner les entreprises



Restauration du pigeonnier de Roncé à Panzoult.

50 actions pour un achat public plus durable

— AXE 2 La commande publique mise au service de la transition environnementale et énergétique

Le Plan national pour les achats durables prévoit que, d'ici 2025, 100% des contrats de la commande publique devront intégrer au moins au moins une considération environnementale. En prolongement, le code de la commande publique imposera, au plus tard au 21 août 2026, que les critères d'attribution des marchés publics intègrent systématiquement les caractéristiques environnementales des offres.

Sans attendre cette échéance, le Département entend accentuer encore ses efforts en mobilisant la commande publique au service des enjeux environnementaux autour de 3 objectifs.

- Objectif 5 : Protéger la santé humaine, la biodiversité et les ressources naturelles
- Objectif 6 : Agir contre le réchauffement climatique
- Objectif 7 : Développer l'économie circulaire, tenir compte de la durabilité

— AXE TRANSVERSAL L'accompagnement à la mise en œuvre du SPAR

Le Schéma couvre la période 2024-2028. Il marque une continuité avec des actions déjà engagées, tout en les formalisant davantage et en les renforçant ; pour que les engagements pris soient effectifs, un accompagnement multiforme sera mis en place. 5 objectifs ont été retenus par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

- Objectif 11 : Créer les conditions d'une approche plus durable des commandes
- Objectif 12 : Accompagner les acheteurs
- Objectif 13 : Systématiser le questionnement sur la prise en compte du développement durable
- Objectif 14 : Assurer un suivi régulier du SPAR
- Objectif 15 : Favoriser le développement de l'achat responsable sur le territoire

Pose d'un enrobé écoresponsable sur la route RD48.

